

## COMMUNE DE WEMMEL

### Conseil communal Jeudi 20 avril 2017

## Décisions

Application de l'article 252 du décret communal.

**Présents :** **Raf De Visscher**, président ; **Walter Vansteenkiste**, bourgmestre ; **Christine Lemmens**, **Marcel Van Langenhove**, **Bernard Carpriau**, **Monique Van der Straeten**, **Vincent Jonckheere**, échevins ; **Christian Andries**, **Didier Noltincx**, **Roger Mertens**, **Jacqueline Moreau**, **Roberto Galluccio**, **Jeannine Sarels**, **Alain Stubbe**, **Koen Weemaes**, **Wies Herpol**, **Steve Goeman**, **Monique Froment**, **Veerle Haemers**, **Michèle Laemont**, **Eugène Verbist**, **Marie Christine Nys**, **Marc De Groote**, conseillers ; **Katrien De Taeye**, secrétaire communale ;

**Excusés :** **Thierry Mombeek**, conseiller ;

**Absents :** **Bernard Hoebanckx**, conseiller ;

*La conseillère **Veerle Haemers** est présente à partir du point 4.*

*Le conseiller **Alain Stubbe** est présent à partir du point 10.*

---

La séance du Conseil communal est déclarée ouverte par le président à 19h30.

### SÉANCE PUBLIQUE

1. Notules du Conseil communal du 23/03/2017. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
2. Comptes annuels 2016 – Fabriques d'Église Saint-Servais et Saint-Englebert. Les comptes annuels de Saint-Servais sont approuvés par 16 voix pour, 1 contre (Roberto Galluccio) et 4 abstentions (Didier Noltincx, Roger Mertens, Michèle Laemont et Eugène Verbist). Les comptes annuels de Saint-Englebert sont approuvés par 17 voix pour, 1 contre (Roberto Galluccio) et 3 abstentions (Didier Noltincx, Michèle Laemont et Eugène Verbist).
3. Réalisation de travaux de traduction pour la commune et le CPAS – Approbation du cahier des charges et modalités d'application. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
4. Modification du règlement de roulage complémentaire : stationnements réservés aux voitures. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
5. Modification du règlement de roulage complémentaire à la suite de la reconstruction du Rassel. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
6. Annulation de l'interdiction de stationner entre le Markt et Dries, sur une distance de 40 mètres. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
7. Adhésion à BE-Alert. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
8. NGBS – Octroi d'un assistant de direction à mi-temps sur le budget de fonctionnement pour l'année scolaire 2017-2018. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.

9. FGBS – Octroi d'un assistant de direction à temps plein sur le budget de fonctionnement pour l'année scolaire 2017-2018. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
10. Engagement pour le développement touristique de la région Groene Gordel. Ce point est approuvé par 18 voix pour et 5 abstentions (Didier Noltincx, Roger Mertens, Roberto Galluccio, Alain Stubbe et Eugène Verbist).
11. Commission Pat-Mob : remplacement d'un membre. Marc De Grootte est proposé en tant que membre. Il en est pris connaissance.
12. Haviland : assemblée générale statutaire ordinaire du 21/06/2017. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
13. Farys : changement des statuts TMVW. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.

### **QUESTIONS ORALES DES CONSEILLERS COMMUNAUX**

Christian Andries quitte la séance.

#### **Didier Noltincx**

Explique qu'un courrier a été adressé aux propriétaires des terrains non utilisés de Wemmel pour leur proposer de donner une autre affectation à leurs terrains vagues. Il demande :

- quels sont les objectifs
- si cette initiative a été soumise au Collège
- si cette initiative induira une majoration des taxes

L'échevin Jonckheere répond que les courriers ont été envoyés dans le but de donner une affectation utile aux terrains vagues, par exemple en les faisant ensemercer comme prairies fleuries, en les mettant à disposition en tant que potagers ou en optant pour un aménagement naturel intéressant. Une quinzaine de réactions positives ont déjà été reçues. La proposition a été traitée par le Collège en sa séance du 15/02 dernier.

La poursuite de la mise en œuvre de ce projet sera également abordée au sein du Collège.

Il n'est pas question d'une majoration des taxes.

La vente du terrain ou l'édification d'une construction sur le terrain reste possible.

#### **Koen Weemaes**

Signale que des affiches ont été apposées contre des réverbères dans le domaine de Boechout. Le bourgmestre répond qu'elles ont déjà été retirées. L'auteur est connu et se verra infliger une sanction administrative communale.

Le bourgmestre fait part des résultats du marathon de contrôles des 19 et 20/04. 13.120 véhicules ont été contrôlés quant à leur vitesse et au non-respect des feux rouges.

30 % des véhicules contrôlés étaient en excès de vitesse. Vu les résultats alarmants, le service Circulation routière attirera une nouvelle fois l'attention des automobilistes sur le fait que la vitesse de base dans la zone AMOW est de 50 km/h.

La prochaine séance du Conseil communal se tiendra le 18/05.

Cette liste contenant une description succincte des décisions est consultable auprès du secrétariat communal, à la maison communale, Avenue Dr. H. Follet 28 à 1780 Wemmel, pendant les heures d'ouverture et ce jusqu'au 19/05/2017.



Wemmel, 25/04/2017

Par ordonnance :  
La secrétaire communale  
KATRIEN DE TAEYE

Le président  
RAF DE VISSCHER

